

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VAL CENIS

Numéro SIRET : **20006406100019**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE LANSLEBOURG

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL

ANNEE 2017

Code INSEE 73290	COMMUNE DE VAL CENIS BUDGET COMMUNAL	BP 2017
----------------------------	---	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 179
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	3 362
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	3 563,75	0,00
2	Produit des impositions directes/population	2 918,16	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	4 876,80	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	4 261,36	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	335,93	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	26,11%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	85,60%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	87,38%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES

I

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2016.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 135 757,00	10 675 712,00
+	+	+
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 460 045,00
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	11 135 757,00	11 135 757,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	10 360 744,99	10 418 155,60
+	+	+
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	980 421,01	311 348,40
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 611 662,00
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	11 341 166,00	11 341 166,00
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (4)	22 476 923,00	22 476 923,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général		0,00	2 921 445,00		2 921 445,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	2 027 500,00		2 027 500,00
014	Atténuations de produits		0,00	777 600,00		777 600,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	1 248 517,00		1 248 517,00
Total des dépenses de gestion courante			0,00	6 975 062,00		6 975 062,00
66	Charges financières		0,00	672 200,00		672 200,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	29 100,00		29 100,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			129 056,00		129 056,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement			0,00	7 805 418,00		7 805 418,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			3 178 888,00		3 178 888,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (151 451,00		151 451,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement				3 330 339,00		3 330 339,00
TOTAL			0,00	11 135 757,00		11 135 757,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

11 135 757,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	5 500,00		5 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes di		0,00	877 675,00		877 675,00
73	Impôts et taxes		0,00	7 692 068,00		7 692 068,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	1 072 768,00		1 072 768,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	942 545,00		942 545,00
Total des recettes de gestion courante			0,00	10 590 556,00		10 590 556,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	36 000,00		36 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement			0,00	10 626 556,00		10 626 556,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (49 156,00		49 156,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				49 156,00		49 156,00
TOTAL			0,00	10 675 712,00		10 675 712,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

460 045,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

11 135 757,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

3 281 183,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	114 260,00		114 260,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	216 021,00		216 021,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	454 300,00		454 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement		980 421,01	7 480 492,99		8 460 914,00
	Total des dépenses d'équipement		980 421,01	8 265 073,99		9 245 495,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	66 025,00		66 025,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	1 330 822,00		1 330 822,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des pa		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	533 845,00		533 845,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			115 823,00		115 823,00
	Total des dépenses financières		0,00	2 046 515,00		2 046 515,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement		980 421,01	10 311 588,99		11 292 010,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			49 156,00		49 156,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			49 156,00		49 156,00
	TOTAL		980 421,01	10 360 744,99		11 341 166,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 341 166,00
--	---------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		301 348,40	1 114 086,60		1 415 435,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	2 733 440,00		2 733 440,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		10 000,00	0,00		10 000,00
	Total des recettes d'équipement		311 348,40	3 847 526,60		4 158 875,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	809 200,00		809 200,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	2 128 090,00		2 128 090,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des pa		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	45 000,00		45 000,00
024	Produits de cessions			258 000,00		258 000,00
	Total des recettes financières		0,00	3 240 290,00		3 240 290,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement		311 348,40	7 087 816,60		7 399 165,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			3 178 888,00		3 178 888,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			151 451,00		151 451,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement			3 330 339,00		3 330 339,00
	TOTAL		311 348,40	10 418 155,60		10 729 504,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	611 662,00
---	------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 341 166,00
--	---------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	3 281 183,00
---	--------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 921 445,00		2 921 445,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 027 500,00		2 027 500,00
014	Atténuations de produits	777 600,00		777 600,00
65	Autres charges de gestion courante	1 248 517,00		1 248 517,00
66	Charges financières	672 200,00	0,00	672 200,00
67	Charges exceptionnelles	29 100,00	0,00	29 100,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	151 451,00	151 451,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	129 056,00		129 056,00
023	Virement à la section d'investissement		3 178 888,00	3 178 888,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	7 805 418,00	3 330 339,00	11 135 757,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

11 135 757,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	66 025,00	9 156,00	75 181,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	1 330 822,00	0,00	1 330 822,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	8 460 914,00		8 460 914,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	114 260,00	0,00	114 260,00
204	Subventions d'équipements versés	216 021,00	0,00	216 021,00
21	Immobilisations corporelles (6)	454 300,00	0,00	454 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	40 000,00	40 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	533 845,00	0,00	533 845,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	115 823,00		115 823,00
	Dépenses d'investissement - Total	11 292 010,00	49 156,00	11 341 166,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

11 341 166,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 500,00		5 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	877 675,00		877 675,00
72	Travaux en régie		40 000,00	40 000,00
73	Impôts et taxes	7 692 068,00		7 692 068,00
74	Dotations, subventions et participations	1 072 768,00		1 072 768,00
75	Autres produits de gestion courante	942 545,00	0,00	942 545,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	36 000,00	9 156,00	45 156,00
Recettes de fonctionnement - Total		10 626 556,00	49 156,00	10 675 712,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

460 045,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

11 135 757,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	809 200,00	0,00	809 200,00
13	Subventions d'investissement	1 415 435,00	0,00	1 415 435,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	2 733 440,00	0,00	2 733 440,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	10 000,00	0,00	10 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	45 000,00	0,00	45 000,00
28	Amortissements des immobilisations		151 451,00	151 451,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		3 178 888,00	3 178 888,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	258 000,00		258 000,00
Recettes d'investissement - Total		5 271 075,00	3 330 339,00	8 601 414,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

611 662,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

2 128 090,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

11 341 166,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général		2 921 445,00	
60611	Eau et assainissement		18 000,00	
60612	Énergie - Électricité		292 000,00	
60618	Autres fournitures non stockables		8 300,00	
60621	Combustibles		133 500,00	
60622	Carburants		37 500,00	
60623	Alimentation		2 600,00	
60628	Autres fournitures non stockées		1 000,00	
60631	Fournitures d'entretien		24 200,00	
60632	Fournitures de petit équipement		52 100,00	
60633	Fournitures de voirie		13 000,00	
60636	Vêtements de travail		7 700,00	
6064	Fournitures administratives		18 500,00	
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)		8 100,00	
6067	Fournitures scolaires		20 000,00	
6068	Autres matières et fournitures		15 300,00	
6078	Autres marchandises		5 000,00	
611	Contrats de prestations de services		408 000,00	
6122	Crédit-bail mobilier		16 000,00	
6132	Locations immobilières		15 400,00	
6135	Locations mobilières		87 000,00	
614	Charges locatives et de copropriété		26 500,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics		90 000,00	
615228	Entretien et réparations autres bâtiments		43 000,00	
615231	Entretien et réparations voiries		205 000,00	
615232	Entretien et réparations réseaux		54 000,00	
61524	Bois et forêts		209 000,00	
61551	Matériel roulant		67 000,00	
61558	Autres biens mobiliers		23 000,00	
6156	Maintenance		67 500,00	
6161	Assurance multirisques		23 000,00	
6168	Autres primes d'assurance		100 000,00	
617	Études et recherches		8 200,00	
6182	Documentation générale et technique		5 000,00	
6184	Versements à des organismes de formation		11 500,00	
6188	Autres frais divers		4 000,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs		6 500,00	
6226	Honoraires		79 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux		4 500,00	
6228	Divers		15 000,00	
6231	Annonces et insertions		7 500,00	
6232	Fêtes et cérémonies		56 500,00	
6233	Animations		50 000,00	
6236	Catalogues et imprimés		9 000,00	
6237	Publications		6 000,00	
6241	Transports de biens		1 500,00	
6247	Transports collectifs		6 500,00	
6248	Divers		104 000,00	
6251	Voyages et déplacements		13 000,00	
6256	Missions		3 500,00	
6257	Réceptions		14 000,00	
6261	Frais d'affranchissement		8 500,00	
6262	Frais de télécommunications		41 000,00	
627	Services bancaires et assimilés		2 000,00	
6281	Concours divers (cotisations...)		83 000,00	
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)		24 000,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux		12 000,00	
62878	A d'autres organismes		58 945,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6288	Autres services extérieurs		500,00	
63512	Taxes foncières		187 500,00	
6358	Autres droits		1 000,00	
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)		6 600,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés		2 027 600,00	
6218	Autre personnel extérieur		8 500,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		1 700,00	
6333	Participation des employeurs à la form° professionnelle continue		500,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion		27 500,00	
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations		4 000,00	
6411	Personnel titulaire		874 000,00	
6413	Personnel non titulaire		530 000,00	
64168	Autres emplois d'insertion		500,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		256 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		230 000,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C		33 500,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel		6 300,00	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial		14 000,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux		34 300,00	
6474	Versements aux autres oeuvres sociales		3 500,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie		2 700,00	
6478	Autres charges sociales diverses		500,00	
014	Atténuations de produits		777 600,00	
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommu		366 600,00	
73928	Autres prélèvements pour reversements de fiscalité		247 000,00	
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers		161 000,00	
7489	Revers., restitution sur autres attributions de participations		3 000,00	
65	Autres charges de gestion courante		1 248 517,00	
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ...		32 000,00	
6531	Indemnités		97 000,00	
6532	Frais de mission		8 000,00	
6533	Cotisations de retraite		5 500,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale		200,00	
6535	Formation		1 399,00	
6541	Créances admises en non-valeur		29 100,00	
6542	Créances éteintes		4 000,00	
6553	Service d'incendie		5 500,00	
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoria		12 500,00	
65548	Autres contributions		50 000,00	
6558	Autres contributions obligatoires		25 000,00	
657348	Autres communes		252 000,00	
657351	GFP de rattachement		2 500,00	
657362	CCAS		33 318,00	
657364	SPIC		156 000,00	
65737	Autres établissements publics locaux		91 000,00	
65738	Autres organismes publics		23 000,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...		420 500,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)			6 975 062,00	
66	Charges financières (b)		672 200,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance		670 700,00	
6688	Autres		1 500,00	
67	Charges exceptionnelles (c)		29 100,00	
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés		2 400,00	
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 000,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		23 500,00	
678	Autres charges exceptionnelles		200,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		129 056,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e			7 805 418,00	
023	Virement à la section d'investissement		3 178 888,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)		151 451,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles		151 451,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			3 330 339,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn.		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			3 330 339,00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			11 135 757,00	

+

RESTES A REALISER 2016 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 135 757,00
---	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		5 500,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		5 500,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		877 675,00	
7022	Coupes de bois		215 000,00	
7023	Menus produits forestiers		7 500,00	
7025	Taxes d'affouage		1 000,00	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)		7 000,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal		19 900,00	
7035	Locations de droits de chasse et de pêche		4 275,00	
7036	Taxes de pâturage et de tourbage		9 000,00	
70382	Redevance de ski de fond		4 000,00	
70388	Autres redevances et recettes diverses		24 000,00	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel		53 000,00	
70631	A caractère sportif		191 000,00	
70632	A caractère de loisirs		150 000,00	
70688	Autres prestations de services		6 500,00	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)		7 000,00	
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles		13 500,00	
70848	aux autres organismes		40 000,00	
70872	par les budgets annexes et les régies municipales		36 000,00	
70878	par d'autres redevables		69 000,00	
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'o		20 000,00	
73	Impôts et taxes		7 692 068,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation		5 351 276,00	
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises		313 323,00	
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales		32 143,00	
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau		661 921,00	
7318	Autres impôts locaux ou assimilés		9 000,00	
73212	Dotation de solidarité communautaire		82 448,00	
73221	FNGIR		394 157,00	
7336	Droits de place		11 000,00	
7343	Taxe sur les pylônes électriques		245 000,00	
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité		21 000,00	
7355	Taxe sur l'énergie hydraulique		24 713,00	
7366	Taxe sur les remontées mécaniques		367 000,00	
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi		163 187,00	
7388	Autres taxes diverses		15 900,00	
74	Dotations, subventions et participations		1 072 768,00	
7411	Dotation forfaitaire		584 583,00	
74121	Dotation de solidarité rurale		147 417,00	
744	FCTVA		4 000,00	
74758	Autres groupements		1 000,00	
7478	Autres organismes		48 000,00	
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle ...		45 000,00	
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe professionnell		186 249,00	
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionne		4 018,00	
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)		1 204,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fonci		13 536,00	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habita		24 711,00	
7488	Autres attributions et participations		13 050,00	
75	Autres produits de gestion courante		942 545,00	
752	Revenus des immeubles		652 545,00	
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires		213 000,00	
758	Produits divers de gestion courante		77 000,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)			10 590 556,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		36 000,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
77	Produits exceptionnels (c)		36 000,00	
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)		1 000,00	
7788	Produits exceptionnels divers		35 000,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d			10 626 556,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		49 156,00	
722	Immobilisations corporelles		40 000,00	
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au		9 156,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			49 156,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			10 675 712,00	

+

RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	460 045,00
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 135 757,00
---	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		114 260,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast		48 000,00	
2031	Frais d'études		59 340,00	
2051	Concessions et droits similaires		6 920,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		216 021,00	
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études		186 021,00	
20422	Privé - Bâtiments et installations		30 000,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		454 300,00	
2111	Terrains nus		132 000,00	
2138	Autres constructions		66 400,00	
2152	Installations de voirie		10 000,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile		1 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		37 000,00	
2182	Matériel de transport		94 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		67 500,00	
2184	Mobilier		14 900,00	
2188	Autres immobilisations corporelles		31 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00	
	Opération d'équipement n° 102 (5)		332 485,00	
	Opération d'équipement n° 105 (5)		72 400,00	
	Opération d'équipement n° 106 (5)		22 000,00	
	Opération d'équipement n° 108 (5)		134 000,00	
	Opération d'équipement n° 113 (5)		0,25	
	Opération d'équipement n° 114 (5)		36 827,00	
	Opération d'équipement n° 136 (5)		3 192,00	
	Opération d'équipement n° 142 (5)		1 322,00	
	Opération d'équipement n° 146 (5)		15 000,00	
	Opération d'équipement n° 18 (5)		97 294,50	
	Opération d'équipement n° 20 (5)		85 000,00	
	Opération d'équipement n° 205 (5)		4 500,00	
	Opération d'équipement n° 211 (5)		250 000,00	
	Opération d'équipement n° 22 (5)		18 000,00	
	Opération d'équipement n° 224 (5)		1 347,00	
	Opération d'équipement n° 226 (5)		1 500 000,00	
	Opération d'équipement n° 228 (5)		14 858,00	
	Opération d'équipement n° 23 (5)		1 000,00	
	Opération d'équipement n° 231 (5)		9 613,00	
	Opération d'équipement n° 232 (5)		11 455,00	
	Opération d'équipement n° 312 (5)		2 854 200,00	
	Opération d'équipement n° 313 (5)		10 478,00	
	Opération d'équipement n° 321 (5)		25 000,00	
	Opération d'équipement n° 324 (5)		36 100,00	
	Opération d'équipement n° 325 (5)		3 100,00	
	Opération d'équipement n° 326 (5)		63 000,00	
	Opération d'équipement n° 36 (5)		32 391,00	
	Opération d'équipement n° 401 (5)		12 000,00	
	Opération d'équipement n° 402 (5)		10 000,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
	Opération d'équipement n° 403 (5)		115 000,00	
	Opération d'équipement n° 404 (5)		50 000,00	
	Opération d'équipement n° 405 (5)		20 000,00	
	Opération d'équipement n° 406 (5)		15 000,00	
	Opération d'équipement n° 41 (5)		10 000,00	
	Opération d'équipement n° 42 (5)		0,29	
	Opération d'équipement n° 451 (5)		500 000,00	
	Opération d'équipement n° 501 (5)		45 000,00	
	Opération d'équipement n° 52 (5)		93 000,00	
	Opération d'équipement n° 54 (5)		60 000,00	
	Opération d'équipement n° 58 (5)		36,29	
	Opération d'équipement n° 60 (5)		30 000,00	
	Opération d'équipement n° 62 (5)		30 000,00	
	Opération d'équipement n° 63 (5)		15 000,00	
	Opération d'équipement n° 64 (5)		309,24	
	Opération d'équipement n° 68 (5)		25 000,00	
	Opération d'équipement n° 70 (5)		45 000,00	
	Opération d'équipement n° 71 (5)		69 376,44	
	Opération d'équipement n° 75 (5)		250 488,40	
	Opération d'équipement n° 77 (5)		688,00	
	Opération d'équipement n° 79 (5)		30 000,00	
	Opération d'équipement n° 80 (5)		150 000,00	
	Opération d'équipement n° 81 (5)		70 000,00	
	Opération d'équipement n° 83 (5)		15 031,58	
	Opération d'équipement n° 84 (5)		15 000,00	
	Opération d'équipement n° 86 (5)		50 000,00	
	Opération d'équipement n° 87 (5)		40 000,00	
	Opération d'équipement n° 88 (5)		50 000,00	
	Opération d'équipement n° 89 (5)		10 000,00	
	Opération d'équipement n° 90 (5)		20 000,00	
Total des dépenses d'équipement			8 265 073,99	
13	Subventions d'investissement		66 025,00	
1327	Budget communautaire et fonds structurels		66 025,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		1 330 822,00	
1641	Emprunts en euros		1 329 822,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus		1 000,00	
27	Autres immobilisations financières		533 845,00	
275	Dépôts et cautionnements versés		1 338,00	
276348	Autres communes		532 507,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)		115 823,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)		115 823,00	
Total des dépenses financières			2 046 515,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE			10 311 588,99	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		49 156,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)		9 156,00	
13912	Régions		3 880,00	
13913	Départements		1 565,00	
139141	Communes membres du GFP		1 596,00	

COMMUNE DE VAL CENIS - 73 - BUDGET COMMUNAL	BP 2017
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13916	Autres établissements publics locaux		1 596,00	
13918	Autres		519,00	
	Charges transférées (9)		40 000,00	
2313	Constructions		40 000,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			49 156,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)			10 360 744,99	

	+
RESTES A REALISER 2016 (11)	980 421,01
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 341 166,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)		1 114 086,60	
1321	Etat et établissements nationaux		17 000,00	
1322	Régions		500 349,00	
1323	Départements		268 182,00	
1328	Autres		189 891,00	
1331	Dotations d'équipement des territoires ruraux		1 355,00	
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux		137 309,60	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		2 733 440,00	
1641	Emprunts en euros		2 674 237,00	
168748	Autres communes		59 203,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00	
Total des recettes d'équipement			3 847 526,60	
10	Dotations, fonds divers et réserves		2 937 290,00	
10222	F.C.T.V.A.		803 200,00	
10226	Taxe d'aménagement		6 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		2 128 090,00	
27	Autres immobilisations financières		45 000,00	
27638	Autres établissements publics		45 000,00	
024	Produits de cessions		258 000,00	
Total des recettes financières			3 240 290,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES			7 087 816,60	
021	Virement de la section de fonctionnement		3 178 888,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)		151 451,00	
28031	Amortissements des frais d'études		19 071,00	
28033	Amortissement de frais d'insertion		152,00	
28041612	CDE - Bâtiments et installations		2 042,00	
28041641	SPIC - Biens mobiliers, matériel et études		23 667,00	
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études		15 294,00	
280422	Privé - Bâtiments et installations		10 000,00	
28138	Autres constructions		81 225,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			3 330 339,00	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE			3 330 339,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)			10 418 155,60	

COMMUNE DE VAL CENIS - 73 - BUDGET COMMUNAL	BP 2017
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

	+
RESTES A REALISER 2016 (10)	311 348,40
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	611 662,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 341 166,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).